

Sécurité maritime en Afrique

Comment défendre à Lomé l'espace maritime

F.A.
Libreville / Gabon

Du 10 au 15 octobre 2016, près de 3 000 personnalités dont des chefs d'Etat et de gouvernement proposeront une Charte en vue de trouver les voies et moyens d'enrayer les actes criminels qui portent atteinte à la paix et la sécurité.

CONSCIENTS du danger qui menace le continent africain, notamment les mers et les océans, les États d'Afrique ont pris la décision, à Malabo, de tenir, à l'initiative du Togo, une session extraordinaire sur la Sécurité maritime, le dé-

veloppement en Afrique et l'économie bleue, qui concerne tout ce qui est lié à la mer, aux ressources halieutiques, maritimes (minières et hydrocarbures), à la biodiversité et à l'activité des ports. Cette rencontre a pour but d'adopter une charte de l'Union africaine sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement. Celui-ci obligera les États à travailler de manière collégiale, régionale, pour assurer la sûreté et la sécurité maritime. Elle prévoit également un accompagnement financier. Les pays signataires vont contribuer eux-mêmes à assurer leur propre sécurité maritime. Au cours de cette conférence, diverses questions



Photo : DR

La réunion de Lomé examinera, entre autres, les questions liées à l'insécurité maritime.

seront examinées : l'insécurité maritime, marquée par des actes d'agression, de brigandage, de vol à main armée; les trafics illicites de tous genres transitant en mer, la pêche

illicite, la préservation de l'environnement marin, la mer comme facteur de développement, la coopération régionale et internationale pour la sau-

vegarde de la sécurité maritime et la question de la migration. En outre, la conférence étudiera les voies et moyens adéquats pour enrayer les actes criminels qui portent

une atteinte grave à la paix et la sécurité ainsi qu'à la navigation dans l'ensemble de l'espace maritime africain, en particulier, dans la Corne de l'Afrique et dans le Golfe de Guinée. En matière de développement, la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) sera au cœur des travaux de Lomé, en vue d'une mise en œuvre plus soutenue et accrue de son plan d'opérationnalisation visant à créer une plus grande richesse, par la promotion d'une économie bleue, florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement.

Fonds monétaire international/Afrique subsaharienne

Le FMI s'émeut de la " fuite des cerveaux "

AFP
Washington/USA

DANS son nouveau rapport sur «Les perspectives de l'économie mondiale», le FMI a fait remarquer que le nombre de travailleurs qualifiés quittant l'Afrique subsaharienne augmente rapidement et constitue une véritable «fuite des cerveaux» qui pénalise le développement du continent. L'institution estime que le nombre de ces travailleurs qualifiés attirés par les

chants des sirènes dans les pays développés pourrait bondir de 7 millions en 2013 à 34 millions en 2050. «L'immigration de jeunes travailleurs qualifiés fait peser un lourd tribut à une région au capital humain déjà rare», s'alarme l'institution, qui note cependant que les transferts des diasporas aux proches restés au pays constituent une source importante de devises et de soutien à la consommation locale. Sur un autre plan, dans son rapport le FMI prévoit dés-

ormais une croissance de 1,4% du PIB de la région en 2016, soit 0,2 point de pourcentage de moins que dans ses dernières estimations publiées en juillet dernier, contre 3,4% en 2015. Pour 2017, l'institution table sur une croissance de 2,9% en Afrique subsaharienne, soit 0,4 point de moins que les précédentes prévisions de juillet. La région pâtit essentiellement de la baisse du régime des deux premières économies africaines. Le Nigeria, devrait, en effet,

enregistrer un recul de 1,7% de son PIB en 2016, selon le FMI, en raison de la baisse de sa production de pétrole, des coupures d'électricité et du manque de confiance des investisseurs. La croissance de l'Afrique du Sud, qui a reconquis son rang de pre-

mière économie africaine, devrait être presque nulle (0,1%) en 2016 puis de 0,8% en 2017, en ralentissement par rapport à 2015 (1,3%). Le FMI souligne cependant que plusieurs pays dont les économies ne sont pas très dépendantes des matières

premières comme la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya ou le Sénégal, profitent du développement de leur classe moyenne et de la hausse des investissements et devraient afficher cette année des taux de croissance supérieurs à 5%.

Partenariat France-Afrique

Les patrons africains chez François Hollande

AFP
Paris/France

ALIKO Dangote a été reçu, vendredi, à l'Élysée, par le président François Hollande. Le milliardaire nigérian et homme le plus riche d'Afrique faisait partie d'une délégation comptant une dizaine d'autres patrons qui comptent en Afrique, dont le marocain Othman Benjelloun, président du groupe bancaire panafricain BMCE Bank of Africa. « Lorsque les chefs d'Etat se rencontrent, ils ne parlent pas que de sécurité. Je crois que le partenariat public-privé est aussi au cœur de leurs discussions et c'est très important, car cela apportera beaucoup d'opportunités pour les Africains et pour les Français », a déclaré M. Dangote à la sortie des échanges avec le chef de l'Etat français.

Cet événement s'est déroulé à quelques mois du prochain sommet Afrique-France qui se déroulera à Bamako au Mali. « Vous avez des représentants des entreprises ivoiriennes, tounisiennes, marocaines et nigérianes, qui viennent dire au président français : nous apprécions cet effort où l'on va coproduire plus de croissance et plus d'emplois aussi bien en France qu'en Afrique, en trouvant de nouveaux moyens de partage », a fait savoir Lionel Zinsou, patron de la fondation Africa France et ancien premier ministre du Bénin. Malgré ses liens historiques avec la France, le continent noir reste un modeste partenaire commercial pour l'Hexagone. Le volume des échanges de biens et services entre les deux parties était de 24 milliards \$ en 2015. De plus, les entreprises françaises sont désormais concurrencées dans la ré-

gion. MTN Group a presque remporté la bataille du leadership dans le domaine de la téléphonie mobile face à Orange, et des groupes comme Maroc Telecom grandissent de jour en jour. Dans le secteur de la finance, l'assureur marocain Saham, et les groupes Banque Centrale Populaire, BMCE Bank of Africa, Attijariwafa Bank, UBA ou encore Ecobank sont de sérieux concurrents, qui ont suffisamment grignoté l'espace où des groupes historiques comme Société Générale s'imposaient à une époque. Pour sa part, Dangote est parti à la conquête du marché du ciment et concurrence dans plusieurs pays africains des filiales du français Lafarge, qui a finalisé sa fusion avec le suisse Holcim, pour former le leader des matériaux de construction dans le monde.




Mesdames, Messieurs et Chers clients,

Airtel Gabon invite son aimable clientèle (**sociétés privées et affiliés**), ayant des factures échues non réglées à ce jour, à se rapprocher de leur conseiller commercial afin d'effectuer le règlement attendu au plus tard ce vendredi 14 octobre 2016.

Passé ce délai, Airtel Gabon se trouvera dans l'obligation de suspendre ses prestations.

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de vous rapprocher de votre conseiller commercial ou nous contacter par email à l'adresse BusinessSupport2@airtel.com.

La Direction Générale d'Airtel Gabon vous remercie d'avance pour votre compréhension et votre fidélité.

La Direction Générale